



# Saint-Cyprien-de-Napierville

info@st-cypriendenapierville.ca

RÈGLEMENT NO.481 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO.452 DE FAÇON À MODIFIER LE LEXIQUE DU RÈGLEMENT AU NIVEAU DES DÉFINITIONS DE CIMETIÈRE DE VÉHICULE AUTOMOBILES, AJOUTER LA DÉFINITION DE "DÉCHIQUETAGE DE VÉHICULES AUTOMOBILES" ET MODIFIER L'ARTICLE 27.2 DE FAÇON À INCLURE L'USAGE DE "DÉCHIQUETAGE DE VÉHICULES AUTOMOBILES" À LA CLASSE D'USAGE "I2 - INDUSTRIE À IMPACT MAJEUR

## CERTIFICAT DE LA PROCÉDURE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE

Je soussignée, James L.Lacroix, responsable de la procédure d'approbation référendaire de la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville certifie :

1. - Que le nombre de personnes habiles à voter sur le susdit règlement est de : 8
2. - Que le nombre de signatures de personnes habiles à voter requis pour rendre obligatoire la tenue d'un scrutin est : 4
3. - Que le nombre de personnes habiles à voter ayant déposé une demande de scrutin référendaire est de : 0
4. - Qu'en conséquence, le susdit règlement est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter.

EN FOI DE QUOI, préparé et signé à St-Cyprien-de-Napierville, Québec, en ce 5 janvier 2021.

**James L.Lacroix**

Directeur général & secrétaire-trésorier et responsable de la procédure d'approbation référendaire

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, responsable de la procédure d'approbation référendaire, certifie que le présent certificat a été publiée sur le site internet de la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville, le 8 mars 2021.

EN FOI DE QUOI, préparé et signé à St-Cyprien-de-Napierville, Québec, en ce 10 mars 2021

**James L.Lacroix**

Directeur général & secrétaire-trésorier et responsable de la procédure d'approbation référendaire

Hôtel de ville  
121, Rang Cyr  
St-Cyprien-de-Napierville  
(Québec) J0J 1L0  
Tél. : (450) 245-3658  
Télé. : (450) 245-7824